

Turcs , le premier veillera à l'exécution des articles du Traité qu'il a commission d'expliquer , en cas de doute , ou de contestation à leur sujet. De telles précautions ne pourroient-elles pas donner un air de vraisemblance aux conjectures d'une certaine classe de Politiques qui prétendent que le fameux Traité de Paix n'est réellement qu'une espèce d'armistice ?

Les affaires publiques n'ont encore pris aucune consistance. Les dissensions & les contestations ne s'affoiblissent pas. Le Théâtre donna ces jours-ci occasion à quelques petits démêlés , qui auroient pu devenir plus sérieux , si la prudence de notre Commandant (le Comte de Bruhl) n'y eût pourvu. Une Danseuse , qui avoit eu toujours l'approbation du Public ainsi que l'Acteur qui dançoit avec elle , eût la fantaisie de se piquer au sujet d'une plaisanterie indifférente , que ce dernier avoit faite dans la vue de divertir le Public , & refusa de danser désormais avec lui. Le Public , offensé de se voir privé de son Danseur favori , le demanda à hauts cris , & exigea que la Danseuse quittât le Théâtre. On le satisfit ; mais certain Prince prit fait & cause pour la Danseuse , & ne menaça le Danseur pas moins que de la mort. Le Général Romanus au contraire accorda sa protection à ce malheureux , qui avoit d'ailleurs le Public pour lui. Le jour suivant le Parterre demanda le Danseur. Des Seigneurs avoient fait pour lui une collecte de 150 ducats , qu'ils lui jet-